

Vie du village *Bloc note - Pêle-mêle*



- Mr Olivier Batillot et Mlle Emmanuelle Taude se sont unis à Charentilly le 24 Mai dernier.
« Les membres du conseil leur présentent tous leurs vœux de bonheur »



Le Spectacle musical de l'école de notre village a eu lieu à la salle polyvalente le vendredi 16 Mai. Tous les élèves ont participé à cet évènement, et nombreux ont été les parents à venir les encourager.



Info U.S.C. Section Tennis.

Le renouvellement des cartes tennis est à faire à compter du 31 mai 2008.

Dès ce jour, les clefs seront changées. Une permanence sera assurée samedi 31 mai de 10h30 à 12h30 au vestiaire. Passé cette date, veuillez contacter Madio Fernandes au 02.47.56.66.83 pour procéder aux nouvelles inscriptions.

Il est impératif de rendre les anciennes clefs.

Les tarifs pour la saison 2008 / 2009 sont :

Carte famille : 40€ / Adulte : 20€ / Moins de 12 ans : 15€

Dorénavant, la caution de la clef du tennis sera de 25€ (prix de la clef). Pour les anciens adhérents, nous vous demanderons le complètement pour la caution soit 12€.

Gi Gong.

Les personnes intéressées par l'activité Gi Gong sont invitées à une réunion d'information avec le professeur le mardi 24 juin à 20h00 au vestiaire.

Vide grenier.

Nous vous rappelons que le vide grenier U.S.C/A.P.E.C se déroulera le dimanche 21 septembre 2008.

Spectacle du modern'jazz

Vendredi 13 juin, 20h à la salle polyvalente,

Gym adultes

Le traditionnel repas Gym Adultes se déroulera le vendredi 20 juin

Fête de l'école

Elle aura lieu le Dimanche 29 Juin dans le parc de la salle des fêtes. Du spectacle, des jeux, de la bonne humeur, buvette et goûter seront au rendez-vous.
Nous vous attendons nombreux.



La canicule et nous... **COMPRENDRE ET AGIR**

*Au
Cas
Où !*

*Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.
Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.*

Et si vous n'êtes pas concernés par ces mesures, regardez autour de vous... peut-être qu'un voisin, un ami, un parent... a besoin de vous.



Vacances tranquilles

La gendarmerie nous rappelle que si vous vous absentez pendant la période estivale, elle vous conseille de téléphoner à la gendarmerie de Neuillé Pont Pierre au 02 47 29 78 40 afin d'organiser des visites plus fréquentes dans votre quartier.



- Petit rappel amical, au sujet de l'entretien de vos haies.

Afin de libérer le passage sur les trottoirs pour les piétons, merci aux riverains de tailler leurs haies qui débordent.



Charentilly



L'Echo du Conseil

Mai 2008

INFOS PRATIQUES

La Mairie
1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56
Email : mairie.charentilly@wanadoo.fr

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 19 MAI 2008 A 20 HEURES 30

Convention d'animation de la bibliothèque

Le Conseil municipal approuve la nouvelle convention et autorise l'inscription des crédits nécessaires à l'application de celle-ci à compter de l'exercice 2008 et pour ceux à venir.

Compte-rendu de la visite de la boulangerie du 15 mai.

Le maire relate la rencontre en mairie entre des représentants de la commune, Touraine Logement, le couple de boulangers et l'installateur des appareils spécifiques. Il en ressort que l'installateur a bien été chargé d'une mission complète d'aménagements professionnels de la boulangerie pâtisserie. Les boulangers devraient donc demander à leur installateur de proposer ses solutions pour véhiculer la chaleur hors du local.

Observations sur le SCOT.

Lors de la réunion du 7 mai, la commission d'urbanisme a formulé la remarque suivante :

Dans le document d'orientation générale, au chapitre Habitat économe et solidaire, il est inscrit :

« Pour une extension urbaine à dominante de logements individuels, la densité pouvant servir de référence est de 20 à 30 logements par hectare ».

Même si la commission ne s'oppose pas à de petits terrains, elle considère qu'ils doivent être entourés de zones vertes, pour que Charentilly conserve son caractère rural. La densité préconisée serait plutôt de 10 à 20 logements à l'hectare.

Le maire demande si cet avis est partagé ou non par les conseillers qui ne participaient pas à cette réunion. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'entériner les conclusions de la commission d'urbanisme énoncées au premier paragraphe. Le maire propose d'agir dans le futur PLU sur le coefficient d'occupation des sols du règlement des différentes zones constructibles afin de maintenir des parcelles de superficie acceptables pour notre commune.

Comptes-rendus des EPCI

Syndicat des Cavités souterraines du mardi 22 avril.

Président élu : M. Guy Nogier, adjoint de St Avertin.

Syndicat SATESE du lundi 5 mai.

Joël PELICOT a été élu Président.

Syndicat d'adduction eau potable du mercredi 14 mai.

Les recherches en eau à proximité du château d'eau d'équilibre de Charentilly vont vraisemblablement être abandonnées compte-tenu du faible débit constaté. Un second site est actuellement à l'étude. L'équipement des compteurs d'eau d'une tête « Radio » se poursuit. Ce moyen permet de suivre via Internet sa consommation d'eau.

COMPTE-RENDUS DES COMMISSIONS:

Scolaire du lundi 28 avril et du mardi 13 mai.

La commission est à l'écoute des besoins de l'école. Les priorités avancées :

- Le contrat éducatif municipal ; Le Conseil municipal devra se prononcer lors de la réunion du 23 juin sur le devenir du contrat pour l'année scolaire 2008/2009.

Le projet du nouveau groupe scolaire :

- Évaluation des besoins.
- Visites d'établissements de même dimension.

Salle Madeleine Guillemot du mardi 29 avril.

Il ressort une occupation soutenue des locaux. Constata-tion de la recette apportée et des frais engendrés : gaz – électricité, gardiennage. La commission réfléchit aux tarifs des locations. Il est discuté du calendrier d'occupation pour l'année 2008/2009, de l'isolation phonique, de divers travaux d'entretien.

Animation – culture du lundi 5 mai.

Le programme d'animation de la commune est évoqué ainsi que la poursuite du Téléthon, la réalisation d'un guide d'accueil à l'attention des nouveaux arrivants.

Rencontre avec les associations locales organisée le lundi 16 juin prochain.

Forum des associations de la CCGC, le samedi 20 septembre à l'hippodrome de Neuillé Pont Pierre.

Skate Parc : Dans le cadre de sa mission, la commission animation / culture propose de rencontrer les jeunes de la commune ayant participé à la «pétition» sur le projet skate parc.

Nous vous donnons RDV vendredi 20 juin à 18 h à la salle poly-

valente.

Commission des finances des lundis 14 et 21 avril.

Quatre budgets sont établis : budget principal – assainissement – boulangerie – centre communal d'action sociale.

Constitution de la commission communale des impôts locaux.

Ont été étudiés : les taux d'imposition 2008 des trois taxes directes locales, les subventions aux associations, le budget communal.

Commission cadre de vie – environnement.

Michel Galopin déplore les dégradations de fleurs devant la mairie (vols – piétinements). Valérie Bouin abonde dans son sens. De nouvelles périodes de fleurissement sont à l'étude.

Questions diverses.

La Société Ecosys accepte les dépôts de déchets verts de la commune à titre gratuit, il s'agit uniquement des coupes effectuées par les employés communaux sur nos propres terrains.

Du fait des travaux de tonte en période printanière et des plantations à réaliser, un réaménagement de l'emploi du temps des employés techniques apparaît intéressant à mettre en place.

Le maire indique que dans l'ordre du jour du Conseil municipal du lundi 23 juin une question portera sur l'emplacement du projet école.

~~~~~

### Communauté de Communes de Gâtine et Choisilles du lundi 28 avril.

- Élection des présidents des diverses commissions.

~~~~~

**Prochaine réunion du Conseil municipal
le 23 juin 2008 à 20h30**

~~~~~